

STRUCTURE MÉTAPHYSIQUE DE LA PERSONNE HUMAINE

Deuxièmement, à moins de verser dans l'idéalisme, il faut admettre que notre intelligence a comme point de départ l'être puisé dans les réalités du monde sensible et qu'elle en dépend pour sa réalisation dans l'ordre intentionnel ou comme intelligence. Étant imparfaite, elle ne peut se mouvoir sans le support d'un objet tiré du sensible. Elle a besoin, pour sortir de son état de potentialité, d'entrer en communion avec lui, de découvrir sa réalité profonde, de s'assimiler les principes cachés qui le vivifient. En lui résident les lumières qui la purifient, les énergies qui la vigorisent et les éléments qui lui permettent d'acquérir une sorte de surexistence. Par surcroît, elle découvre qu'elle a avec lui une origine commune.

Troisièmement, notre esprit a réellement le privilège de se libérer de certaines limites de la nature¹⁶, mais pas en leur tournant le dos. Il est en effet des notions, telles celles d'être, de vie, d'intelligence, d'unité, de bien, de vérité, de beauté..., qui ne comportent aucune limite intrinsèque et que, partant, on est autorisé à contempler avec la plus grande pureté possible. On peut donc, à leur propos, pousser le procédé abstraitif à son extrême. Encore faut-il se rappeler qu'abstraire n'est pas séparer, mais simplement concentrer l'attention sur le point qui fait question. Ce qui est abstrait n'est pas forcément séquestré du sensible. L'abstrait ne demeure réalité vraie, authentique, qu'à la condition qu'on n'oublie pas qu'il est l'âme de ce dont on l'a abstrait, qu'à la condition qu'il soit pour l'intelligence révélateur de *ce qui est*¹⁷. Et comme conséquence du devoir que nous avons de nous maintenir dans la vérité, il s'ensuit qu'il nous est impossible de *faire abstraction parfaite* des modes limités selon lesquels ces notions, en soi illimitées, se réalisent ici-bas. En laissant de côté les modes concrets avec lesquels elles s'identifient, on n'aurait comme résidu qu'une fiction mentale. On ne pourrait pas s'élever à la connaissance de leurs modes spirituels, étant donné que c'est en vertu du rapport de ressemblance qui les unit qu'on y parvient.

Cependant, le droit de raisonner ne nous est pas refusé. D'abord, n'oublions pas qu'il nous a fallu raisonner, et rudement, pour arriver à nous

16. Nous ne pouvons pas nous libérer, par exemple, de la limite des essences, s'il s'agit de les définir, ni de celles de la matière, s'il s'agit de définir des réalités matérielles. Une telle libération serait arbitraire.

* In Boet. de Trin.,
q. 5, a. 2, ad 4.

17. «... ratione enim universalis utitur sciens et ut re scita, et ut medio sciendi»*.